

**INTERPRETATION OF RULES – IR 04SEP01**  
**(refers to C&R Book 1, 1.16.7 to 1.16.10)**

Book 3, Art. 8.4.1.1, shooting order

The question was raised by a Member Association on the following:

If 2 different distance Indoor Rounds (e.g. an 18m & a 25m) which are to be separate rounds and not a combined round are shot on the same day, one in the morning and one in the afternoon.

- a) Must they be shot with the 25m in the morning and the 18m in the afternoon to claim FITA Awards and Records, as this is the order in which they are listed in 4.5.2?
- b) Can they be shot with the 18m in the morning and the 25m in the afternoon and still claim FITA Awards and Records?

Response from the Target Archery Committee

The TAC does not know the history why the rules read that the 25m round must be shot first. We feel that it makes no difference if the order is 25m first or 18m first. We see no advantage in either order of shooting and therefore recommend that either order can be used.

Target Archery Committee, 1 November 2004

Approved by Constitution and Rules Committee, 7 November 2004

**INTERPRETATION DES REGLEMENTS – IR 04SEP01**  
**(se réfère au Livre 1 des C&R, 1.16.7 to 1.16.10)**

Livre 3, Art. 8.4.1.1, ordre de tir

La question suivante a été posée par une Association membre:

Si 2 distances différentes d'épreuves en salle (par exemple un 18 m et un 25 m) devant être des épreuves séparées et non combinées, sont tirées le même jour, une le matin et une l'après-midi :

- a) Est-ce que les deux épreuves doivent être tirées avec le 25 m le matin et le 18 m l'après-midi pour prétendre aux Distinctions et Records de la FITA, comme cela est l'ordre indiqué en 4.5.2?
- b) Est-ce qu'il est possible de tirer le 18 m le matin et le 25 m l'après-midi, et quand même prétendre aux Distinctions et records de la FITA ?

Réponse du Comité de Tir sur Cible

Le Comité de Tir sur Cible ne connaît pas l'historique de la raison pour laquelle le règlement dit que l'épreuve de 25 m doit être tirée en premier. Nous pensons que le fait de tirer le 25 m ou le 18 m en premier ne fait aucune différence. Nous ne voyons aucun avantage à l'un ou l'autre ordre de tir et par conséquent nous recommandons que l'un ou l'autre ordre puisse être pratiqué.

Le Comité de Tir sur Cible, 1 Novembre 2004

Approuvé par le Comité Constitution et Règlements, 7 Novembre 2004